BIEN PRENDRE SON TRAITEMENT

POST- EXPOSITION (TPE)

On vient de vous prescrire un traitement post-exposition (TPE). Ce traitement est un traitement « antirétroviral », c'est-à-dire actif contre le virus du VIH. Son objectif est d'éviter que vous ne soyez contaminé par ce virus en bloquant, à un stade très précoce, sa diffusion dans votre organisme.

Si le traitement réduit de façon importante le risque de contamination par le VIH, il ne le supprime pas totalement. Pour qu'il soit efficace, le TPE doit être commencé le plus tôt possible et pris le plus régulièrement possible pendant 28 jours en respectant les doses prescrites et un certain nombre de recommandations.

Ce guide est là pour vous y aider.

actions traitements
ASSOCIATION DE PATIENTS AGRÉÉE

Suivre mon traitement

Le TPE vous est prescrit pour 28 jours : pour être efficace, il est impératif de respecter toutes les prises pendant toute la durée du traitement. Afin de vérifier que vous avez bien pris tous vos médicaments, n'hésitez pas à cocher, en fonction de votre traitement, chacune de vos prises dans un des tableaux ci-dessous :

❑**Eviplera®** ou ❑**Stribild®**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28

❑**Truvada® (ou Combivir®) + Prezista® (800mg) + Norvir®**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
Truvada ®/ Combivir®																												
Prezista ®																												
Norvir ®																												

❑**Truvada® (ou Combivir®) + Isentress®**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
Truvada ®/ Combivir®																												
Isentress ®																												

Prendre mon traitement

Selon votre situation, un des traitements suivants vous a été prescrit :

❑ **Eviplera®,** ce traitement est un comprimé à prendre 1 fois par jour, à heure fixe, au cours d'un **vrai** repas. Important : une boisson nutritionnelle ou un substitut de repas ne sont pas suffisants.

❑ **Stribild®,** ce traitement est un comprimé à prendre 1 fois par jour, à heure fixe et, comme pour Eviplera®, il est à prendre au cours d'un repas. Important : une boisson nutritionnelle ou un substitut de repas ne sont pas suffisants.

❑ **Truvada® + Prezista® (800mg) + Norvir® :** ce traitement est constitué de 3 comprimés à prendre 1 fois par jour, à heure fixe, pendant et jusqu'à 30 minutes après la fin d'un repas. Important, une boisson nutritionnelle ou un substitut de repas ne conviennent pas.

❑ **Truvada® + Isentress® :** ce traitement est constitué de plusieurs comprimés à prendre en 2 fois par jour (le matin et le soir, 3 comprimés en tout par jour). Le Truvada® se prend avec de la nourriture (une collation ou un repas). Important : une boisson nutritionnelle ou un substitut de repas ne conviennent pas.

En cas d'insuffisance rénale notamment, le Truvada® peut être remplacé par du Combivir® : avant toute prescription n'hésitez donc pas à parler avec le médecin.

Pour tous les traitements, il est recommandé de ne pas croquer, couper, ou écraser les comprimés. Ils doivent être avalés entiers. N'hésitez pas, par ailleurs, à beaucoup vous hydrater pendant la durée du traitement.

Que faire si…

J'ai oublié de prendre mon comprimé ? Pour les traitements qui doivent être pris 1 fois par jour, vous disposez d'environ 12 h pour rattraper la prise. Pour les traitements qui doivent être pris 2 fois par jour, vous disposez d'environ 6h pour rattraper la prise. Ces délais de rattrapage varient légèrement d'un médicament à l'autre, ils sont précisés dans la notice. **Attention !** En aucun cas vous ne devez doubler la prise suivante ou celle du lendemain.

J'ai vomi après avoir pris mon traitement ? Si vous avez vomi juste après l'avoir pris (dans l'heure qui suit la prise) : il faut reprendre le comprimé. Si vous avez vomi à distance de la prise (plus de 2 heures après la prise) : ne pas reprendre le comprimé.

Il me reste des comprimés ? Ce traitement vous a été **personnellement** prescrit dans un cadre d'un TPE. Les comprimés restant ne doivent donc pas être distribués, ou utilisés à d'autres fins (en usage prophylactique, PrEP, par exemple). S'il vous reste des médicaments, n'hésitez pas à les ramener chez un pharmacien de ville.

Eviter les intéractions

Comme tous les médicaments, le traitement post-exposition contient des substances actives qui peuvent potentiellement entrer « en conflit » avec d'autres médicaments. Ces « conflits » peuvent parfois avoir des graves conséquences. Aussi, avant de prendre un nouveau médicament ou un supplément alimentaire (même à base de plantes), assurez-vous de leur compatibilité avec votre traitement : n'hésitez pas à consulter votre pharmacien, votre médecin généraliste ou notre réglette d'interactions médicamenteuses sur le site Internet de l'association : actions-traitements.org.

Prudence aussi avec certains aliments (patates douces, jus de pamplemousse…) et l'alcool. Vous consommez des drogues ? N'hésitez pas à consulter également notre réglette.

Si l'on vous a prescrit Eviplera®, soyez particulièrement précautionneux avec les médicaments contre les brûlures et reflux gastriques qui peuvent le rendre totalement inefficace.

Evitez également, si vous êtes sous Truvada®, Eviplera® ou Stribild®, de prendre des anti-inflammatoires non stéroïdiens (ibuprofène notamment). Dans tous les cas, si vous êtes amené à consulter un médecin pendant la durée du traitement : signalez-lui que vous suivez un TPE !

Les effets secondaires

Comme pour tout traitement, il peut exister des effets secondaires. Les plus fréquents sont liés, les premiers temps, au fait que votre organisme « s'habitue » au traitement : on constate principalement des diarrhées, des problèmes de digestion, des nausées, des vomissements, des maux de tête, des vertiges, de la fatigue ou un sommeil perturbé. Ces effets n'apparaissent pas toujours et la plupart disparaissent après quelques jours.
Si vous avez des symptômes inhabituels que vous pensez liés au traitement, parlez-en aussitôt au médecin. Il pourra vous soulager en cas de mauvaise tolérance (médicaments anti-diarrhéiques, anti-vomissements/nausées…) ou modifier votre traitement.

La santé sexuelle

Vous prenez régulièrement des risques sexuels ? Le préservatif n'est pas votre ami ? Le TPE n'est pas le seul moyen de prévention à votre disposition : n'hésitez pas à consulter un CeGIDD près de chez vous pour parler de vos pratiques sexuelles.

Besoin d'aide ?

En savoir plus sur votre traitement ?

Consultez notre site et retrouvez l'Infocarte qui lui correspond. Rendez-vous sur le site web d'Actions Traitements et consultez l'Infocarte qui lui correspond. N'hésitez pas à consulter notre ligne d'écoute (01 43 67 00 00 : lundi et jeudi de 15h à 18h) ou celle de Sida Info Service :

Pas sûr de pouvoir suivre correctement votre traitement ?

Notre service de rappel de prises par SMS, At-Coach, peut vous aider ! Renseignez-vous auprès de la pharmacie hospitalière ou du CeGIDD qui vous a délivré le TPE.

ACTIONS TRAITEMENTS
23 rue Duris - 75020 PARIS
Tél : 01 43 67 66 00 - Fax : 01 43 67 37 00
www.actions-traitements.org
/actionstraitements @Association_AT

Ce document est rédigé et édité sous la responsabilité d'Actions Traitements, association de patients. Il n'est pas exhaustif : n'hésitez pas à contacter votre médecin ou pharmacien en cas de doute. La thérapeutique change rapidement, imposant des mises à jour régulières. Tenez-vous informé, parlez-en avec votre médecin.